

Envoyé en préfecture le 15/02/2023

Reçu en préfecture le 15/02/2023

Affiché le

ID : 029-200067197-20230214-2023005-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE  COMMUNAUTE DE COMMUNES MONTS D'ARREE COMMUNAUTE	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</b>  Réunion ordinaire du 14 février 2023
---	--

Membres en exercice	Qui ont pris part à la délibération	Date de la convocation	Date d'affichage
31	26 + 4 pouvoirs	02 février 2023	03 février 2023

N° délibération	Objet
2023-005	Marché de travaux en procédure adaptée pour la restauration de la passerelle bois des circuits de randonnée du Yeun Elez et Landes & Tourbières

Le quatorze février 2023 à 18 heures 30 mn, le conseil communautaire, convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par loi à la salle communautaire à Loqueffret sous la présidence de Jean-François DUMONTEIL, Président.

**Étaient présents :**

**BERRIEN :** Hubert LE LANN, Barbara PERRON

**BOLAZEC :** Coralie JEZEQUEL

**BOTMEUR :** Eric PRIGENT

**BRASPARTS :** Jean-Yves BROUSTAL, Josiane GUINVARC'H, Philippe ROBERT-DANTEC

**BRENNILIS :** Alexis MANAC'H, Marie-Noëlle JAFFRE

**HUELGOAT :** Marc QUEMENER, Marie-Brigitte BRETHES, Jacques THEPAUT

**LA FEUILLEE :** Jean-François DUMONTEIL, Annie SALMAS

**LOPEREC :** Jean-Yves CRENN, Maryvonne LE GUILLOU, Eric GONIDEC

**LOQUEFFRET :** Sylvie ALLAIN, Marcel SALAÛN

**PLOUYE :** Grégory LE GUILLOU, Arnaud COZIEN, Christophe DANIEL

**SAINT-RIVOAL :** Mickaël TOULLEC

**SCRIGNAC :** Georges MORVAN, Jean LE GAC, André PAUL

**Pouvoirs :** Brigitte COURBEZ à Hubert LE LANN, Anne ROLLAND à Jean-Yves BROUSTAL, Gérard TOSSER à Jacques THEPAUT, Typhaine BODENEZ à Jean-François DUMONTEIL

**Secrétaire de séance :** Coralie JEZEQUEL

---

Rapporteur : Eric PRIGENT

La restauration de la passerelle en bois commune aux circuits de randonnée « Yeun Elez » et « Landes et Tourbières » a été estimée. Il s'agit d'enlever les parties abimées par les incendies, de les remplacer et de compléter par une portion supplémentaire. L'ensemble étant évalué à un peu plus de 400 ml. Ces travaux nécessitent de passer un marché dont le montant est au-delà des montants de délégations au président et au bureau.

Envoyé en préfecture le 15/02/2023

Reçu en préfecture le 15/02/2023

Affiché le

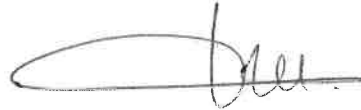
ID : 029-200067197-20230214-2023005-DE

Le président sollicite le conseil communautaire afin d'être autorisé à lancer une consultation par une procédure adaptée pour un marché de travaux concernant la restauration du platelage bois des circuits de randonnée.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil communautaire autorise le président à lancer une consultation par une procédure adaptée pour la restauration du platelage bois des circuits de randonnée Yeun Elez et Landes & Tourbières.

Pour extrait certifié conforme au registre,  
Le Président,

La secrétaire,



Certifié exécutoire par le président, compte tenu de la réception en préfecture et la publication le 15 février 2023